Journal publié par le SEMB SAQ
DEPUIS 1965

LE PIONNIER

VOL. 45 N˚04 AOÛT 10

Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (CSN)

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Noyés dans les priorités

Qu'est ce qu'une priorité? Comme souvent, j'ai consulté le dictionnaire : « *Fait pour quelque chose d'être considéré comme plus important que quelque chose d'autre, de passer avant toute autre chose.* »

Bon, disons que si j'ai 20 choses à faire et que 2 sont des priorités, ça devrait être pas pire. Par contre si sur mes 20, j'en ai 18 qui sont prioritaires, je risque d'avoir un p'tit problème de temps… à moins que je demande à quelqu'un de m'aider… ou que je sauve du temps en tournant les coins ronds…

La SAQ ne semble pas comprendre cette logique. Les priorités, contrairement aux heures, c'est pas ça qui manque.

Je pourrais résumer la liste des priorités ainsi : Il faut bien servir le client, augmenter son panier, lui parler, l'éduquer, le comprendre et lui donner un service personnalisé afin qu'il achète des bouteilles plus chères ou encore qu'il achète plus, mais pas trop parce que sinon il risque de devenir alcoolique et s'il y a trop d'alcooliques notre rôle sociétal va être contesté. En parlant de socialement responsable, il faut respecter l'éthique de vente, même si le client est enragé après vous, même si le directeur ne vous appui pas, même si vous manquez de staff sur le plancher et que vous avez passé la journée à courir… oui, oui, oui…, sous peine de vous faire discipliner.

Dans le but de démêler le client, on a inventé les pastilles de goût et on va expérimenter la gestion par catégorie, ça va bientôt devenir une autre priorité…

Il est quand même important d'être heureux, alors il y a une priorité qui parle de mobilisation. Si on est mobilisé, on va être moins malade et si on est moins malade, on va être plus productif et donc ça va coûter moins cher… Alors, dépêchez vous, qu'est-ce que vous attendez, soyez mobilisés !!! Dans le fond, même si ça ne paraît pas, la SAQ

Dans ce numéro :

Noyés dans les priorités	P01	L'équipe syndicale d'implantation de la convention Collective	P08
Ça brasse aux iles	P03	Déplacement des employés à temps partiel	P09
La rentrée - Version SAQ	P04	Sudoku	P10
L'usine Bombardier de La Pocatière	P05		
Humour	P07		

1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc.: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 45 N˚04 AOÛT 10 PAGE 02

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Noyés dans les priorités (suite…)

vous reconnaît (une maudite chance que vous portez tous le costume officiel, ça aide) ; ce n'est pas parce que vous n'avez plus de cadeau de Noël, que quand vous êtes malades on ne vous remplace pas, qu'on évalue combien vous rapportez à l'heure, combien vous coûtez par bouteille vendue qu'on ne vous reconnaît pas ! C'est juste que plutôt que de vous le dire directement, les grands timides que sont nos dirigeants préfèrent faire une conférence de presse afin de démontrer à toute la population à quel point vous êtes efficaces. C'est à cette occasion qu'ils annoncent : La SAQ a fait des profits record, le gouvernement augmente le dividende perçu… C'est tu pas beau ça comme reconnaissance !!!

Finalement, il faut vous optimiser. Pas que vous n'êtes pas bons, non, mais il faut être meilleur. Année après année, le ratio baisse et les subterfuges pour le faire baisser deviennent de moins en moins subtils. Donc maintenant vos gestionnaires peuvent consulter intranet pour vérifier s'ils ont été capables de couper autant d'heures que les succursales qui sont comparables. La SAQ prétend qu'il faut enlever des heures aux succursales qui en ont trop et en ajouter à celles qui n'en n'ont pas assez… ça fait 3 ans que les heures stagnent dans le réseau pendant que le chiffre d'affaires augmente. Alors je me pose une question : Est-ce qu'il reste une succursale où il y a trop d'heures ??? Ben si l'un d'entre vous trouve qu'il y a trop de ressources humaines dans sa succursale, appelez-moi, faut que j'aille voir ça de mes yeux !! !

Donc voilà, servez le client mieux que jamais, cartez si vous croyez qu'il n'a pas 18 ans, installez promo punch, faites les contrôles prioritaires, suivez les directives de l'entreprise, soyez moins souvent absent, ne vous blessez surtout pas, remplissez les tablettes (faites ça vite parce que ça ce n'est pas à valeur ajoutée ni une priorité) il faut que le magasin soit beau et prêt aux affaires. Souriez. Vous devez être mobilisés, discutez avec votre gestionnaire (ah oui, il faut aussi améliorer les relations de travail…) mais faites ça vite…parce que pendant tout ce temps on vous optimise pis ça vous coûte des heures mais puisque c'est la plus prioritaire de toute les priorités on a pas le choix…

Le but de mon éditorial un peu sarcastique est simple, au moins autant que celui de la SAQ. La SAQ veut faire plus de profits et baisser ses coûts d'exploitation, moi j'aimerais que nous soyons tous solidaires, cadres et employés pour dire à la haute direction, assez c'est assez ! Si tous les employés disent à leur gestionnaire que ça n'a pas d'allure et que les gestionnaires se mettent ensemble pour dire à la haute direction que ça n'a pas d'allure ils vont peut-être saisir que ça n'a pas d'allure finalement. On ne peut pas couper partout et en même temps ajouter toujours plus de priorités…c'est mathématiquement impossible.

Si vous voulez dire la vérité à vos supérieurs, quel que soit le niveau auquel vous vous trouvez, cessez de balayer les problèmes en dessous du tapis… dénoncez, revendiquez, arrêtez d'avoir peur. Vous pourriez commencer par ne plus « arranger » le magasin avant l'arrivée de votre supérieur…

Solidairement,

Katia Lelièvre
Présidente
SEMB SAQ (CSN)

LE PIONNIER

VOL. 45 N˚04 AOÛT 10 PAGE 03

NOUVELLES DES RÉGIONS : ÎLES–DE-LA-MADELEINE

Ça brasse aux Îles

La gang du 33566 - îles de la Madeleine

Rangé arrière : Jean-François Gaudet, Jean-Michel Hubert, Joël Boudreau, Réjean Leblanc, Marc Bigaouette directeur de secteur, Michel Leblanc et Philippe Poirier.

Rangé avant : Nancy Jomphe, Gilles Chevarie, Sonia Boudreau et Harold Bastien délégué régional

Absent de la photo : Johanne Déraspe

Dans l'archipel de Cap aux meules, la gang chaleureuse et dynamique sera fière de vous recevoir dans leur nouveau magasin.

Bâtisse flambant neuve, relocalisée mais toujours sur la « main », elle offre maintenant le nouveau concept avec la partie vente à 2100 pi.^{2} et l'entrepôt à 2200 pi.^{2}. Le stationnement est beaucoup plus grand et il y a même des fenêtres dans la cuisine et l'aire de réserve.

Jeudi le 17 juin, un 5 à 7 a été offert pour l'ouverture officielle à la clientèle. Dégustation de vins, de portos, de digestifs, de fromages et de charcuteries ainsi que de poissons fumés était agrémentée par une pianiste, elle aussi du terroir.

Le personnel ainsi que la clientèle semblait « flotter » dans ce nouvel environnement. On peut dire que nos amis des îles sont en affaires. L'attention et le professionnalisme auprès des clients, était palpable.

Deux nouveaux postes de 30 heures, effectifs en septembre, comblés par Sonia Boudreau et Réjean Leblanc, tous les deux des îles, apporteront soutien à Gilles « Mr Chin chin » Chevarie employé régulier COS.

Donc, avec ce nouveau grand coup de vent aux îles on peut entrevoir l'optimiste dans ce barda de changements.

Harold Bastien
Délégué Régionale de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine
SEMB SAQ (CSN)

LE PIONNIER

VOL. 45 N˚04 AOÛT 10 PAGE 04

ÉDITORIAL

La rentrée – version SAQ

Nous vivrons toute une rentrée cette année à la SAQ ! Rentrée bien particulière qui touchera bon nombre d'entre nous et pour que celle-ci se déroule sans soucis, voici quelques conseils qui pourraient vous être utiles :

- Vérifiez systématiquement tous vos bulletins de paie à partir du 6 septembre 2010. Voyez à ce que votre taux horaire corresponde bien à votre échelon. Pour les employés réguliers, les 30 heures et pour les 16-19,5 heures, vérifiez aussi votre plan d'assurance : Avez-vous choisi le plan familial ou individuel ? De plus, profitez-en pour vous familiariser avec votre plan de protection, il pourrait vous faire économiser beaucoup de sous. Bref, votre patron n'a jamais d'erreurs sur sa paie alors pourquoi en serait-il autrement pour vous ?

- Exigez une réunion d'équipe le plus rapidement possible. C'est le moment idéal pour prendre le pouls et voir un peu comment se passeront les 8 prochains mois. Idéalement, cette réunion devrait inclure tous les employés réguliers, les 30 heures et les 16-19,5 heures de la succursale. Les directeurs/directrices avant-gardistes(!) inviteront même leurs employés à temps-partiel. Pour les nouveaux arrivants, il s'agira du moment idéal pour se mettre au parfum des us et coutumes de leur nouvelle succursale et pour les anciens, ce sera le temps de les partager. Tous et toutes sur la même longueur d'onde, n'est-ce pas là un objectif souhaitable de part et d'autre. Profitez-en aussi pour rafraîchir le registre de temps supplémentaire ; le temps des fêtes s'en vient malgré l'été sans fin de la SAQ.

- Vous atterrissez dans une succursale équipée des caisses X-Store et vous n'avez jamais eu la formation… Dommage, vous serez formés « sur-le-tas ». Détrompez-vous car vous n'êtes pas responsables du manque de prévoyance de vos supérieurs. Exigez une formation en bonne et due forme, vous y avez droit ; rappelez à votre directeur/directrice que c'est dans le meilleur intérêt de tous.

- Relevez toute irrégularité qui pourrait survenir à votre nouveau port d'attache. Parlez-en sans tarder à votre direction. L'oreille de celle-ci vous semble sourde, le cas est trop délicat ou vous vous sentez trop inconfortable, documentez la situation si nécessaire et informez-en au plus tôt votre officier syndical. Celui-ci peut vous fournir de judicieux conseils et évaluer avec vous s'il convient ou non d'intervenir. L'objectif étant simplement que tous et toutes soient et se sentent respectés et que nous puissions vivre harmonieusement notre convention collective.

Pour le reste, prenez le temps de vous acclimater à votre nouvel environnement et faites preuve d'ouverture envers vos nouveaux collègues.

Sur ce, bonne rentrée et à une prochaine…

David Perron, futur 30 heures 23208 Ahuntsic

LE PIONNIER

VOL. 45 N˚04 AOÛT 10 PAGE 05

ALLIANCE INTERSYNDICALE

L'usine Bombardier de La Pocatière

Alors que l'interminable saga du remplacement des voitures du métro de Montréal n'en finit plus de s'étirer dans le temps, et de s'étaler sur la scène nationale et internationale, pendant ce temps à La Pocatière, dans le Bas Saint-Laurent l'inquiétude règne. Des centaines de travailleurs craignent pour leur gagne-pain et pour l'avenir de leur usine, carrément menacée de fermeture.

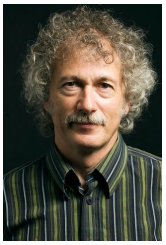

Tout le monde le sait; les voitures du métro de Montréal doivent être remplacées d'urgence, les plus âgées d'entre elles ont plus de 40 ans de service, et ainsi dépassé leur limite de vie utile. Les pannes se multiplient et les coûts des réparations sont exorbitants, les pièces de rechangent n'existant plus. Le processus de remplacement des voitures est déjà pourtant une longue histoire commencée il y a plus de cinq ans, et qui s'est vite transformée en véritable théâtre tragi-comique qu'il serait trop long d'expliquer en détails. Disons que le tout a commencé par une tentative justifiée, mais menée fort maladroitement par le gouvernement québécois d'attribuer le contrat sans appel d'offres à Bombardier. Tentative bien intentionnée, mais motivée par des motifs électoralistes assez évidents. Forcée d'aller en appel d'offres, Bombardier décide en 2008 de s'allier avec son principal concurrent, la société française Alstom, avec qui elle forme un consortium. Pendant un certain temps, la société d'État chinoise Zhuzhou a tenté de brouiller les cartes, mais a vite été écartée par la Société de Transport de Montréal (STM), les voitures à roues d'acier qu'elle proposait n'étant pas conformes aux devis du contrat. Suite à l'échec de son premier appel d'offres, la STM en a lancé un nouveau, international cette fois, en doublant l'ampleur du contrat, portant cette fois sur 765 voitures, commande qui pourrait aller jusqu'à plus de 1000 dépendant des projets de prolongements du métro. En plus du consortium Bombardier-Alstom, un autre concurrent sérieux est entré en scène; le constructeur espagnol CAF (Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles), qui affirme pouvoir soumissionner à plus faible coût – affirmation mise en doute par le syndicat des travailleurs de Bombardier. La valeur totale du contrat est estimée à 3,5 milliards $$. Le contrat est assorti de conditions fort importantes pour la population et les travailleurs; Québec impose 60% de contenu canadien et l'assemblage doit être réalisé au Canada – donc vraisemblablement au Québec.

Ce nouvel appel d'offres signifie un nouveau retard majeur, et dans ces conditions, les nouvelles voitures ne rouleront pas avant 2014 dans les tunnels du métro. On devine facilement que les coûts augmenteront en conséquence, tout comme les pannes pour les usagers. Ce qui n'est pas pour favoriser l'utilisation des transports collectifs à Montréal, déjà saturée par la circulation automobile !

Un travailleur à l'usine de La Pocatière

SEMB SAQ 1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc.: 514.849.7914
Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 45 N˚04 AOÛT 10 PAGE 06

ALLIANCE INTERSYNDICALE

L'usine Bombardier de La Pocatière (suite…)

Mario Lévesque, président du syndicat, s'adressant à ses membres

Bombardier, un chef de file en transport ferroviaire

Disons tout de suite que la division Bombardier Transport détient à elle seule 20% du marché mondial du transport ferroviaire et son expertise est reconnue mondialement. Alors que la reprise est laborieuse dans le secteur aéronautique, la division ferroviaire de Bombardier réussit à obtenir d'importants contrats qui compensent les difficultés du côté de l'aviation. À long terme, les nombreux projets annoncés en Europe et dans les puissances émergentes telles que la Chine et l'inde devraient permettre à Bombardier de garder son carnet de commandes bien garni et de continuer à s'affirmer comme leader mondial en construction de matériel ferroviaire. Le secteur ferroviaire fonctionne à toute vapeur, mais pas son usine de La Pocatière, dont l'avenir est plutôt sombre et inquiétant….

Une usine en péril

À l'usine de La Pocatière, c'est devenu désespérément tranquille depuis un certain temps; environ 300 travailleurs complètent le contrat de trains de banlieue de l'AMT, Agence Métropolitaine de Transport. Et Bombardier a déjà commencé à faire des mises à pied. À la fin du contrat, il n'y restera plus qu'une trentaine de travailleurs dans la grande usine qui en a déjà fait travailler 1300. Le seul autre contrat en perspective est celui, pas très gros, de New Jersey Transit (NJT), qui redonnera un peu de vie à l'usine avec la réembauche de 300 travailleurs. C'est une situation sans précédent à La Pocatière; avec les délais qui n'en finissent plus de s'étirer pour le contrat du métro, et sans autre contrat majeur en vue, c'est carrément la fermeture qui se profile au bout du contrat de la NJT.

Des causes qui soulèvent bien des questions

L'usine de La Pocatière fournit essentiellement, sauf exception, le marché nord-américain, et environ 90% de la production est destinée au USA. Nous savons qu'en Amérique, royaume de l'automobile, le train est beaucoup moins utilisé qu'en Europe, où Bombardier a construit plusieurs usines pour satisfaire à la forte demande. Et le marché de La Pocatière est par conséquent durement touché par la crise actuelle qui semble vouloir s'éterniser aux USA. Cependant, comme le déclin de La Pocatière a commencé bien avant la crise, une grande question se pose, inévitablement; est-ce que Bombardier accorde à La Pocatière la juste part des contrats qu'elle obtient, et le déclin de l'usine serait-il en fait planifié et voulu par l'entreprise ? Une grande question qui commence à en préoccuper plusieurs !

Le drame des travailleurs

Le plan de mises à pied de Bombardier, c'est ne l'oublions pas, des hommes et des femmes qui perdent leur gagne-pain, et qui sont inquiets face à l'avenir. Certains ont plus de 30 ans d'ancienneté. Comme le dit avec amertume Mario Lévesque, président du syndicat (CSN); « Nous le savions, les gars étaient tous informés de la précarité de la situation. Mais lorsque tu reçois la confirmation officielle, ça frappe plus. C'est toute l'insécurité qui se dégage de tout cela qui fait surface ». À l'opposé, Mario Lévesque ajoute qu'utilisée à sa pleine capacité, avec trois quarts de travail, l'usine pourrait réaliser simultanément au moins trois contrats différents.

LE PIONNIER

VOL. 45 N˚04 AOÛT 10 PAGE 07

ALLIANCE INTERSYNDICALE

L'usine Bombardier de La Pocatière (suite…)

Affirmation qui donne la pleine mesure de tout le gaspillage d'une force de travail de centaines de travailleurs qualifiés et réduits à l'inactivité. Car le reclassement est extrêmement difficile en raison de la rareté de tels emplois de pointe comparables. Et c'est toute la région qui risque d'en subir durement les contrecoups. Comme le déplore M.Gendron, directeur de la Corporation de développement économique; « En région, les ingénieurs quand ils partent, ils ne reviennent plus. C'est la matière grise qui nous quitte ».

Malgré la situation, les travailleurs ne restent pas sans réagir. En avril dernier, une importante manifestation a eu lieu à La Pocatière, qui a regroupé dans une rare unanimité employés, citoyens et même des dirigeants de l'entreprise, réclamant que le contrat du métro soit accordé à Bombardier. Parmi ceux qui se sont adressé à la foule massée devant l'usine, Mario Lévesque, président du syndicat, a déclaré; « Nous voulons sauver nos emplois, notre usine, et les régions environnantes! » D'autres actions pourraient suivre, pour des travailleurs qui ne peuvent se contenter d'un rôle de victimes et veulent se battre pour leurs emplois.

Le SEMB-SAQ ne peut que soutenir ces travailleurs et leur apporter un encouragement actif et solidaire. Les emplois et la vitalité d'une région en dépendent!

Yvan Lespérance
Délégué, succursale de Mont-Joli

CITATION

Un seul arbitre au monde est incorruptible : celui que vous essayez d'acheter

—Loi de Murphy —

HUMOUR

Le médecin à son patient:
"Hum... j'ai une bonne nouvelle, mais aussi une mauvaise nouvelle pour vous..."
"Alors commencez par la mauvaise!" lui répond le patient
"Eh bien voilà, vous avez la maladie d'Alzheimer."
"Mon Dieu, c'est pas possible, c'est affreux! Et quelle est la bonne nouvelle?"
"Vous pouvez rentrer chez vous et ne plus y penser!"

LE PIONNIER

VOL. 45 N˚04 AOÛT 10 PAGE 08

VIE SYNDICALE

L'équipe d'implantation de la convention collective

Les changements apportés par la nouvelle convention collective ont exigé une charge de travail colossale. Nous vous présentons cette équipe de militants dévoués qui ont réalisé un travail remarquable afin de rencontrer les obligations de notre nouveau contrat de travail.

Sur les comités de l'ancienneté pure et du déplacement des employé(e)s à temps partiel
Joël Beaulieu, membre du comité de négociation
Éric Forget, délégué régional de Montréal nord et membre du comité de négociation

Sur les tests de Sigma (volet affichage et déplacement de personnel)
Mélanie Lacerte, du mouvement de personnel
Marc Landry, gestionnaire syndical Gasper
Pierre-Roger Paul, succursale 23146

Sur les tests de Sigma (volet assignation des employés à temps partiels)
Marc Landry, gestionnaire syndical Gasper
Maude Favreau, succursale 23066
Pierre-Roger Paul, succursale 23146

Sur les enquêtes pour les règlements de griefs
Michael Chantal, succursale 23174
Dany Pascazio, délégué en chef
Zoé Poulin, Conseillère de la FEESP CSN

Sur les dossiers de plainte en harcèlement psychologique
Lisa Courtemanche, déléguée régionale de Montréal centre

Mise à jour du guide de GTC
Lisa Courtemanche, déléguée régionale de Montréal centre

En appui à l'implantation de la convention collective volet bureau
Gilles Pothier, délégué des bureaux Montréal

Militants en appui
Amélie Valois-Desjardins qui a travaillé sur les demandes de révisions des dates d'ancienneté
François Laurin en remplacement du Gestionnaire Gasper
Véronique Papillon en appui au mouvement de personnel durant la période du mois de mars

LE PIONNIER

VOL. 45 N˚04 AOÛT 10 PAGE 09

VIE SYNDICALE

Déplacement des employé(e)s à temps partiel

Bonjour à vous camarades,

Nous voulons remercier au nom du SEMB-SAQ (CSN) tous ceux et celles qui ont participé au déplacement des employé(e)s à temps partiel. Soulignons leur professionnalisme et leur ardeur au travail. Sans oublier de mentionner le respect qu'ils ont montré envers leurs camarades lorsque ces derniers devaient faire un choix pour leur poste 16-19.5 et/ou leur division. Cette équipe syndicale a su faire face aux nombreux défis et passer au travers les embûches au fur et à mesure qu'elles se présentaient.

Tous fraîchement issus de la banque de militant SEMB SAQ (CSN), nous vous remercions de votre excellent travail.

Les membres du comité de déplacement des employé(e)s à temps partiel
Joël Beaulieu
Éric Forget

L'équipe ayant travaillé de Montréal :

- Luc Beaudet
- Charles-Antoine Chenay
- Maude Favreau
- Marie-Pierre Fortier
- Eric « Rico » Lesage
- Véronique Papillon
- Benoît Richer
- Oleg Saplin

L'équipe ayant travaillé de Québec :

- Chantal Duchesne
- Sylvie Fitzback

UNIS POUR L'AVENIR

ET

FIERS DE L'ÊTRE

1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc.: 514.849.7914
Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 45 N˚04 AOÛT 10 PAGE 10

ARTICLE 8 : 22 - MOMENT DE DÉTENTE

Sudoku

	7	1						
					7		1	
	3			1	6			5
		8	7		2	6		
		4			1	2		
7							5	
2				4	3			
8							2	6
9					8	1		

		4			5			3
			7		2			4
7	3					8		
		6					1	
3	7	2					6	
			5	6			3	
				1		5		
4		7			6		9	2
	2		3		9			

	4		3					
3					2		4	
1					9			
			9	8				2
	8							9
7			4			3	8	1
	9		8		6			
		4		7				5
8	2						1	6

		5	1			4		3
	3							
4							6	
					5			
1				7			8	4
5			4					
						8	9	
3	6			8				
	8	2	5		2			

SEMB SAQ 1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc.: 514.849.7914
Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 45 N˚04 AOÛT 10 PAGE 11

CONCLUSION

Par souci d'environnement, ce journal n'est pas envoyé en version papier à votre domicile. Pour recevoir Le Pionnier en version électronique, communiquez-moi votre courriel à: hlegault@semb-saq.com

Vous avez quelque chose à dire? Vous avez une opinion, une idée ou même une caricature qui peuvent susciter l'intérêt chez vos collègues, écrivez-nous. Il va de soi que les propos vulgaires et diffamatoires sont proscrits. Ce journal appartient à l'ensemble des membres. Il n'en tient qu'à vous de le rendre vivant !

Vous pouvez faire parvenir vos textes au courriel suivant : hlegault@semb-saq.com
ou par télécopieur au (514) 849-7914.

Hugues Legault
Vice-président responsable de l'information, de la mobilisation et de la vie syndicale
SEMB SAQ (CSN)

LE CAISSIER

Ont participé à la production de ce journal:

Mise en page :
Hugues Legault

Illustrateurs :
Sylvain Bouton

Correction des textes :
Patrick St-Pierre

Rédaction :

Harold Bastien
Joel Beaulieu
Éric Forget
Katia Lelièvre
Yvan Lespérance
David Perron